



Réservez votre lieu de rendez-vous en gare !

« Meet on the move » débarque à Bruxelles

Bruxelles, le 8 juillet 2013. Les gares ne sont plus les endroits où l'on se rend juste pour prendre le train. L'on peut y manger, boire un verre, faire des achats, faire des rencontres. L'on peut aussi dorénavant s'y fixer rendez-vous et, dans nos concessions, organiser des réunions de travail ou d'agrément. En gares de Bruxelles-Midi, Bruxelles-Central et Bruxelles-Nord, vous pouvez ainsi réserver un lieu pour une réunion chez un concessionnaire. L'objectif que poursuit la SNCB-Holding est d'ainsi améliorer l'efficacité du déplacement domicile/travail et d'offrir de nouveaux lieux de réunions au cœur des gares.

Organiser une réunion, de travail ou de loisirs, en gare permet à vos contacts de gagner du temps en évitant de devoir se rejoindre au centre-ville. La gare, que ce soit pour vos contacts professionnels, amicaux ou familiaux, est un lieu facilement joignable. Cette nouvelle opportunité est efficace et flexible : elle permet, outre son aspect « développement durable », d'éviter un paquet de stress. Vous pouvez ainsi choisir quand vous travaillez, ou vous travaillez et avec qui vous vous réunissez.

Vous voulez rencontrer vos collègues de travail répartis dans le pays en un endroit central ? Vous voulez réunir vos amis pour organiser la fête de l'un d'entre eux ? Vous voulez rassembler les personnes avec qui vous préparez vos vacances ? « Meet on the Move » est le nom de ce nouveau service qui vous permet de réserver un lieu sympa dans une boulangerie ou un café dans les gares de Charleroi-Sud, Namur, Bruxelles-Nord, Bruxelles-Central, Bruxelles-Midi, Anvers et Bruges. Le service est totalement gratuit si vous passez commande d'une collation dans la concession réservée. A Bruxelles, ces concessions sont : « Midi Station » (Bruxelles-Midi), « A la Gare » (Bruxelles-Central) et « The Coffee Club » (Bruxelles-Nord). La réservation est facile : elle se fait via www.lagare.be/meetonthemove. L'on trouve sur le site un calendrier avec les différents lieux de réunions et les horaires disponibles. Quelques clicks et votre place est réservée !

Les gares sont développées en points centraux intermodaux et conçues comme des centres de services pour permettre aux usagers de gagner du temps plutôt que de le perdre dans les files. La SNCB-Holding joue un rôle de pionnier dans la politique des gares et souhaite donner à ses clients tous les moyens pour une intelligente mobilité en réseau.

La **SNCB-Holding** est la société faitière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 36 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.

Contact de presse:

Louis Maraite, porte-parole de la SNCB-Holding 0499/54.38.91 louis.maraite@b-holding.be
